



SOCOTEC BELGIUM ASBL

8384

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	xistante	
N° de rapport: 23/16/2016/03			
Concerne → contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation : □ maison ☑ appartement □ autres :	- Ap	b d9	XX XX XX XX XX
Demandeur: CelTIGHEN-SERMINE			
Personne sur place :code EAN de l'installation :			
Adresse de la visite : Rusa to Ca Dilli Vallon,	6- 4	1020 G	epp
Date de visite : Malufa d'émission 12/12/16. Références clien	1: No		0
Référentiel réglementaire : RGIE art. 🗖 271 💆 276 bis et dérogations 💆 271 bis			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : Protection générale du branche 23N400 V 23x230V 2x230V 1N400V Nombre de tableaux : n			4
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	dorog.
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		#	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		V	
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	V	7	
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	1		R
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :5ΜΩ	+		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individue Manquements / Notes : Voik ANN ex e	I de l'agent SO	COTEC BELGIUN	A asbl.
CANADA CA			\$
Conclusion:			IP/8
 L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le délai prescrit par la réglementation en vigueur. 	ntrôle périodiqu	ie est à effectue	rdans 0
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité dau terme de 18 mois après signa	e complémenta ature de l'acte	ire est à exécute de vente.	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 -
 Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen même organisme en vue de compléter le dossier. 	complémentai	re est à exécuter	par le 73(fr)/(
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du l'Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL	20.	2	0215-
CUFFARO	ortigreen.k	oe e	V8

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0726 23/16/16/16/53
☐ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de pâble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Al Dreus de plan de l'appe de l'installation A baques de Tolinence and franche du Cappellation A Recordin par ne mont de Celinica de Toure Courant non univer de brook de Toure CUFFARO Extrintant de long des Domenico des effere l'estocope de Toure Classe I.

1/1